

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de La Patrie

Le 12 février 2025

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
17 février 2025 à 18 h 30 - Salle du conseil

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de La Patrie tiendra une séance extraordinaire le 17 février 2025 à 18 h 30, à la salle du conseil située au 18, rue Chartier de La Patrie.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur la décision concernant la contre-offre d'achat pour la Caisse Desjardins.

Donné à Municipalité de La Patrie, ce 12^{ième} jour du mois de février deux mille vingt-cinq.



Marie-France Gaudreau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière

Certificat de publication (article 420)

Je, soussignée, Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, de la Municipalité de La Patrie, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, à savoir : Ass. Coopérative, Caisse Populaire et le bureau municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30 h, le 12 février 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de février deux mille vingt-cinq.



Marie-France Gaudreau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière